

Schweizerische Kommission für Berufsentwicklung und Qualität
Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité
Commissione svizzera per lo sviluppo professionale e la qualità

Medizinische Praxisassistentin MPA – Assistante médicale AM – Assistenti di studio medico ASM

Formations complémentaires à acquérir en dehors du lieu d'apprentissage (stages externes)

Lorsqu'un lieu de formation ne peut pas assurer en son sein la totalité de la formation telle que prévue par l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante médicale avec CFC du 15 mars 2018, il convient d'y remédier avec l'aide d'un réseau d'entreprises formatrices, pour permettre à la personne en formation d'acquérir les compétences opérationnelles requises dans une ou plusieurs autres entreprises formatrices.

La totalité des compétences opérationnelles des différents domaines de compétences doivent être acquis au terme des trois ans d'apprentissage. Si la totalité des objectifs évaluateurs ne peuvent être atteints dans l'entreprise formatrice, des stages externes sont organisés.

Les nombres d'heures précisés ci-après sont à considérer comme des minimums et doivent être adaptés selon la capacité d'acquisition de chaque personne en formation.

<p>Exécution des processus diagnostiques d'imagerie médicale et évaluation de la qualité de l'image:</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler, utiliser, nettoyer, prendre soin et entretenir les appareils d'imagerie médicale. 2. Effectuer des examens d'imagerie médicale analogique et numérique à faible dose du thorax et des extrémités en respectant les dispositions légales sur la radioprotection. 3. Évaluer la qualité des clichés et les transmettre au médecin. <p>Durée: au minimum 200 heures, réparties sur les trois ans de formation pratique en cabinet médical.</p>
--	--

Stage externe à effectuer auprès de :

Nom, prénom:

Adresse:

Tél.: E-mail:

Signature(s):

<p>Exécution des analyses de laboratoire et évaluation des paramètres des analyses :</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler, utiliser, nettoyer et entretenir les appareils d'analyses de laboratoire. 2. Prélever sur les patients des échantillons d'analyse, les stocker ou les transmettre conformément aux prescriptions. 3. Exécuter les analyses de laboratoire spécifiques aux patients en respectant les dispositions du management de qualité et évaluer les paramètres des analyses. 4. Valider les résultats des analyses, les comparer avec les valeurs standards, les interpréter et les transmettre au médecin. <p>Durée: au minimum 200 heures, réparties sur les trois ans de formation pratique en cabinet médical.</p>
--	--

Stage externe à effectuer auprès de :

Nom, prénom:

Adresse:

Tél.: E-mail:

Signature(s):

<p>Autres domaines de compétences opérationnelles (p.ex. assistance à la consultation)</p>	<p>Toutes les compétences opérationnelles à acquérir sont précisément définies dans l'ordonnance sur la formation professionnelle et dans le plan de formation et doivent être reprises telles quelles.</p> <p>Durée du stage:</p>
--	---

Stage externe à effectuer auprès de:

Nom, Prénom:

Adresse:

Tél: E-Mail:

Signature(s):

Le(s) stage(s) externe(s) doit(doivent) être mentionné(s) au point 12 du contrat d'apprentissage.

Ce document fait partie intégrante du contrat d'apprentissage.

Etat août 2020